

# Microsoft : amende probable d'un demi-milliard

Le montant est historique. L'Union Européenne s'apprête à condamner Microsoft à 497 millions d'euros d'amende. L'information ne devait être officielle que ce mercredi mais une source d'un Etat membre a révélé à Reuters le montant décidé par les Quinze.

Après cinq ans d'enquête, de confrontations et de négociations de la dernière chance, l'Europe devrait donc frapper assez fort contre la firme, afin de « créer un précédent », comme le soulignait Mario Monti, commissaire à la concurrence et chef d'orchestre du dossier. L'amende serait la plus forte jamais infligée par l'UE à une entreprise. Mais pour la firme, qui va évidemment faire appel de cette décision « *injustifiée* », le montant de cette condamnation n'est pas le plus important: il ne représente qu'une goutte d'eau dans le trésor de guerre du groupe. Un trésor estimé à 53 milliards de dollars. Le plus gênant concerne ses produits. En effet, Microsoft devra proposer aux constructeurs de PC une version de son système d'exploitation Windows n'intégrant pas son lecteur de fichiers audio et vidéo Media Player. **Ouvrir le code source de Windows?** La concurrence, représentée notamment par Real Networks, estimait que l'intégration d'office du lecteur de Microsoft dans Windows a fortement empêcher leur développement. La firme aurait certainement préféré conserver un Windows complet, avec son lecteur maison. Quitte à intégrer RealPlayer ou QuickTime. Ses arguments démontrant que Media Player faisait partie intégrante de Windows n'auront donc pas convaincu les commissaires européens. En outre, la firme devra fournir des informations aux constructeurs de serveurs concurrents en sorte que leurs produits soient plus compatibles avec les machines de bureau tournant sous Windows. Là encore mauvaise nouvelle puisque pour fournir ces informations, Microsoft devrait dévoiler une partie du code source de ses produits. Mais tous ces « remèdes » imaginés par Bruxelles ne seront pas appliqués avant longtemps. En faisant appel, Microsoft va gagner des mois et peut espérer, en attendant un nouveau procès, la suspension des condamnations. La firme jouera la procédure jusqu'au bout pour défendre ses droits.